



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Femmes sans domicile fixe

Question au Gouvernement n° 2611

Texte de la question

FEMMES SANS DOMICILE FIXE

M. le président. La parole est à M. Julien Dive.

M. Julien Dive. Nous sommes le 21 janvier 2020 et, ce soir, 200 000 personnes ne savent pas si elles dormiront dans la rue ou dans un centre d'hébergement. Quoiqu'il arrive, 55 000 d'entre elles dormiront dans la rue faute de centre adapté ou de place. Elles sont issues d'horizons divers ; vous les croisez chaque jour sans même vous en apercevoir ; certaines se cachent pour se protéger, et pourtant elles méritent toute notre attention.

On recense 200 000 sans domicile fixe en France, un nombre qui ne cesse d'augmenter. Les associations, les professionnels sur le terrain le disent clairement : la situation s'aggrave chaque année, plus particulièrement pour les femmes.

M. Maxime Minot. À part ça, tout va bien !

M. Julien Dive. Dans sa dernière étude officielle, publiée en 2012, l'INSEE indiquait que 40 % des SDF étaient des femmes. La réalité pourrait être bien plus importante puisqu'il est difficile de recenser ces femmes qui sont obligées de se cacher pour éviter les violences de la rue et qui fuient souvent les centres d'hébergement où elles ne sentent pas en sécurité.

Face à cette situation, les bénévoles et les professionnels sont obligés de pallier l'absence de l'État, mais ils concèdent qu'ils ne peuvent pas aider toutes ces personnes, et la situation empire chaque année.

Il y a quelques semaines, mon collègue Éric Diard et moi avons accompagné l'une de ces associations lors d'une maraude nocturne dans les rues environnantes de l'Assemblée nationale et des Invalides. Nous pouvons vous affirmer que, contrairement à ce qui peut être dit, lorsque l'on traverse la rue, on y trouve aussi des femmes sans-abri, dans la détresse, seules, enceintes ou avec un nouveau-né.

Monsieur le ministre chargé de la ville et du logement, vous qui vous vantez d'avoir augmenté les places d'hébergement, savez-vous que ces grands centres où les gens sont les uns sur les autres représentent aussi un danger ? Non, contrairement à ce qu'on a pu entendre sur vos bancs, ces gens ne dorment pas dans la rue par choix mais parce qu'ils n'ont pas d'autre choix. On se félicite de l'action de l'abbé Pierre ou de Coluche, mais qu'en est-il de celle de l'État ?

Il est urgent d'agir. Nous vous demandons d'organiser rapidement une conférence de la grande exclusion pour dresser un état des lieux de cette situation de crise sociale et sanitaire, et apporter des réponses concrètes et urgentes pour sortir de la rue ces femmes qui, durant cette période hivernale, sont encore plus vulnérables.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR, sur quelques bancs du groupe UDI-Agir et parmi les députés non inscrits.)

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de la ville et du logement.

M. Julien Denormandie, ministre chargé de la ville et du logement. Monsieur Dive, personne n'est dans la rue par choix. On s'y trouve faute de choix, parce que la rue tue pendant l'hiver, et parfois même, voire plus encore, pendant l'été.

Cela étant dit, vous ne me surprendrez jamais cherchant à politiser un sujet qui ne le mérite pas. L'État n'est en rien absent de ce dossier. Depuis que j'en ai la charge, je me lève tous les matins avec la responsabilité de celles et ceux qui dorment dehors. Nous avons pérennisé à peu près 15 000 places. Depuis le 1er novembre, nous avons ouvert 11 000 places, dont 40 % pour les familles. Ce soir, le dispositif dont j'ai la charge, que l'État finance avec les associations et les collectivités locales, représente l'équivalent de la ville du Mans.

M. Laurent Furst. Et alors ?

M. Julien Denormandie, ministre . Voilà ce que nous faisons.

M. Robin Reda. Ça ne marche pas !

M. Julien Denormandie, ministre . En dépit de ces efforts, il reste des centaines de personnes à la rue.

Nous sommes face à cette immense difficulté mais jamais je céderai à la tentation de politiser le sujet. Ma détermination sera totale pour continuer à ouvrir des places d'hébergement, et j'y mettrai beaucoup de force.
(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)

M. Fabien Di Filippo. Vous devez agir !

M. Julien Denormandie, ministre . En parallèle, le budget, qui vous a été présenté et que vous n'avez pas approuvé, proposait une augmentation de 100 millions d'euros pour ouvrir plus de places d'hébergement d'urgence *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et UDI-Agir.)* et pour conduire une politique du logement d'abord, consistant à trouver une solution pérenne pour ces personnes et à leur proposer un vrai toit.

Nous n'avons pas attendu votre proposition d'organiser je ne sais quelle conférence. Tous les jours, nous sommes au travail, avec les associations et les collectivités locales, pour l'hébergement d'urgence et le logement d'abord !

M. Sébastien Leclerc et M. Frédéric Reiss . Ça ne marche pas !

M. Julien Denormandie, ministre . Dans quelques jours, le 31 janvier, lors d'une nouvelle réunion importante autour de la Fondation Abbé Pierre, nous pourrons encore une fois agir avec détermination et humilité. Jamais nous ne lâcherons. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Julien Dive](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2611

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Ville et logement

Ministère attributaire : Ville et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 janvier 2020](#)